On peut se procurer ces documents auprès du Service de renseignements du MAECI :

Tél. : 1-800-267-8376 ou (613) 944-4000
Téléc. : (613) 996-9709
CÉ : sxci.enqserv@extott09.x400.gc.ca
ou
Personne-ressource : M^me^ Janet Chater, responsable de secteur, Inde, PSA, MAECI, Ottawa
Tél. : (613) 944-1653
Téléc. : (613) 996-5897

L'agent chargé de ce secteur en Inde est :

M. Ram Gupta
Haut-commissariat du Canada, New Delhi
Tél. : (91-11) 687-6500.
Téléc. : (91-11) 687-5387
CÉ : delhi.commerce@delhi01.x400.gc.ca

ÉLECTRICITÉ/PÉTROLE ET GAZ

Possibilités

ÉLECTRICITÉ

En Inde, l'électricité est d'origine hydraulique, thermique et nucléaire. La puissance installée dans ce pays atteint maintenant 83 287 MW. De ce total, 72,14 p. 100 est d'origine thermique conventionnelle (surtout des centrales au charbon), 25,19 p. 100 est d'origine hydraulique et 2,67 p. 100, d'origine nucléaire. L'électricité a été un quasi monopole du gouvernement central et des États depuis l'indépendance en 1947. Plus de 95 p. 100 de la capacité de production appartient à l'État, 31,48 p. 100, au gouvernement central, et le reste, aux gouvernements des États. La consommation d'électricité par habitant est faible (319 kwh par année), comparativement à une moyenne de plus de 5 000 kwh dans les pays développés. Une augmentation de la production d'électricité de 7,5 p. 100 a rapidement été dépassée par l'augmentation annuelle de 9 p. 100 de la demande. En se fondant sur une augmentation de 20 000 MW de la capacité de production d'ici 1997, le ministère de l'Électricité prévoit une pénurie nationale de 14,7 p. 100, avec un manque à produire de 28,9 p. 100 lors des pointes de demande. Le Neuvième plan quinquennal (1997-2002) prévoit un accroissement de la capacité de production de 57 000 MW, ce qui, d'ici 2002, ramènera ces chiffres à un surplus national de 8,3 p. 100 et à un manque à produire de seulement 2,3 p. 100 lors des pointes de demande.

L'Inde a besoin d'investissements considérables dans la production d'électricité au cours des dix prochaines années pour réduire la pénurie d'électricité. Les projections gouvernementales de capacité de production additionnelle sont très optimistes. Le ministère de l'Électricité mentionne le besoin d'une capacité additionnelle de 57 000 MW d'ici 2002 et une autre de 67 000 MW d'ici 2007 pour ramener la pénurie d'électricité à des niveaux acceptables. Le gouvernement prévoit qu'entre 65 et 70 p. 100 de cette nouvelle capacité de production, d'une valeur de 100 milliards de dollars américains, sera installée par le secteur privé.

Pour encourager la participation du secteur privé, le gouvernement a établi un ensemble de nouvelles normes qui comprennent une provision pour un capital emprunté plus élevé, un amortissement accumulé plus important et le recouvrement des coûts fixes y compris un rendement après impôt des capitaux propres de 16 p. 100 pour un facteur de charge de 68,5. Des mesures incitatives sont prévues au-dessus de ce facteur de charge, sous forme d'un rendement additionnel des capitaux propres (jusqu'à 0,7 p. 100) pour chaque accroissement de 1 p. 100 du facteur de charge. Des rendements additionnels des capitaux propres doivent être négociés avec la commission d'électricité de chaque État. Les fondateurs des entreprises doivent assumer au moins 11 p. 100 du coût total.

Des représentants du secteur privé se sont montrés intéressés par approximativement 200 projets de production d'électricité d'une capacité totale de 90 000 MW et évalués à 10 milliards de dollars américains. Des investisseurs étrangers sont à l'origine de 52 de ces propositions, dont la capacité totale s'élèvera à 37 503 MW, pour une valeur de 4 milliards de dollars américains. Parmi ces projets, 41 (20 490 MW), seront accordés à la suite d'un appel d'offres.

Le gouvernement central a classé huit projets de production d'électricité du secteur privé comme étant « des projets accélérés » qui serviront de modèles pour d'autres investissements et permettront une augmentation rapide de la capacité de production. Le nouveau gouvernement a accordé des contre-garanties pour des projets d'Enrol, de GVK Reddy et de la Mangalore Light and Power Company. Le gouvernement a récemment décidé de ne plus accorder de contre-garanties, sauf pour les projets accélérés. De plus, les commissions d'électricité des États auront recours à des appels d'offres pour accorder les contrats afin de réaliser les projets futurs.

La réalisation de projets de production d'électricité du secteur privé offre quelques-unes des meilleures possibilités pour les sociétés canadiennes. Des multinationales étrangères (MNE) et des sociétés indiennes se sont montrées très intéressées par des projets allant de petites centrales (3 MW) à des centrales de capacité moyenne ou très grande (1 000 MW). Le Canada commence à collaborer activement au développement du secteur de l'électricité en Inde et, actuellement, un certain nombre d'entreprises canadiennes participent à des projets de production d'électricité d'une capacité totale d'environ 10 000 MW. Il existe aussi une abondance de possibilités pour les sociétés canadiennes dans le domaine de l'amélioration et de la modernisation des vieilles centrales électriques.

Il y a aussi de bonnes occasions pour les sociétés canadiennes au niveau de la réalisation de centrales électriques intégrées, car le gouvernement indien n'exige plus l'approbation de la régie centrale de l'électricité (Central Electricity Authority - CEA) pour les centrales électriques d'une puissance ne dépassant pas 25 MW. Les mini et micro centrales hydroélectriques et celles qui utilisent des sources d'énergie de remplacement comme la biomasse, l'énergie éolienne, l'énergie de la mer et l'énergie solaire gagnent aussi en popularité.

Bien que le gouvernement de l'Inde ait un programme important pour le transport de courant continu à haute tension (CCHT), il y a dans le réseau global des liaisons inadéquates et des problèmes au niveau de l'établissement du réseau national. Compte tenu des pertes élevées au niveau du transport et de la distribution, on s'attend à un investissement plus élevé dans le secteur du transport; on parle même d'investissements pouvant atteindre 2,7 milliards de dollars américains au cours de sept prochaines années. Cette situation offre une bonne possibilité pour les sociétés canadiennes qui pourraient aider l'Inde à bâtir son réseau national. Il faudra des investissements importants au cours des prochaines années pour agrandir les installations de transport, à mesure que de nouvelles centrales électriques commenceront à alimenter un réseau déjà surchargé et sujet à des pertes considérables.

Le secteur de l'électricité de l'Inde devrait être un de ceux qui connaîtront la croissance la plus rapide au monde, et les fabricants internationaux d'équipement tiennent à se positionner pour obtenir une part de ce marché considérable. Le marché indien du matériel électrique lourd (génératrices de grande puissance, turbines, transformateurs, etc.) est estimé à plus de cinq milliards de dollars américains.

PÉTROLE ET GAZ

Au cours des dernières années, l'Inde s'en est de plus en plus remise aux importations de pétrole. Les demandes d'énergie ont augmenté rapidement et les réserves pétrolières limitées de l'Inde n'ont pas permis de répondre à cette demande. La consommation d'énergie de l'Inde s'accroît de 6 p. 100 par année, comparativement à une moyenne mondiale de 1,5 p. 100. Au cours de l'année financière 1996, la consommation de produits pétroliers a augmenté considérablement, s'établissant à 74,6 millions de tonnes métriques (mtm), alors que la production intérieure ne s'est élevée qu'à environ 54,8 mtm. Le pays a importé pour 7,5 milliards de dollars américains de pétrole brut et de produits pétroliers au cours de l'année financière 1996. On estime que, seulement pour répondre à la consommation intérieure, l'Inde aura besoin de plus de 700 millions de barils de produits pétroliers par année au tournant du siècle et que le pays aura besoin d'une capacité de traitement additionnelle de 110 millions de tonnes par année d'ici 2010.

Bien que la production indienne de pétrole brut soit à la hausse, étant passée de 32,24 millions de tonnes (mt) en 1994-1995 à 35,20 mt en 1995-1996, l'écart